

1742-1942-2012 au col de Mouzoules Résister et rester fidèle à ses convictions

Le dimanche 15 avril 2012, au Col de Mouzoules (Gard entre les communes de Mars et d'Aumessas), l'Eglise réformée des Cévennes vignaises a largement invité la population à participer à un culte-conférence conduit par les pasteurs Philippe Privat de l'Eglise réformée des Cévennes Vignaises, le pasteur Sophie Zentz-Amédéo, présidente de l'Eglise réformée de la Région Cévennes-Languedoc-Roussillon, et le professeur Jean-François Zorn, historien et théologien. Au cours de cette manifestation ont été évoquées deux dates importantes : le 19 avril 1742 où une assemblée de huguenots fut surprise et dispersée par les dragons du roi Louis XV. Douze personnes furent saisies, jugées, condamnées, les femmes à être enfermées à la Tour de Constance, les hommes à être envoyés aux Galères. Deux siècles plus tard, le 19 avril 1942, en pleine période de guerre, la communauté protestante commémorait au Col de Mouzoules cet événement dramatique par un culte et l'inauguration d'une stèle en ce lieu. Libres, les protestants se souvenaient sans doute qu'en 1942, c'étaient leurs frères juifs qui étaient persécutés dans toute l'Europe et ils furent appelés à la résistance et à la fidélité à leurs convictions. Dans sa conférence, l'historien évoqua ces deux dates en montrant leurs similitudes alors que, citant l'apôtre Paul dans sa prédication, le pasteur invita l'assemblée réunie soixante-dix ans après la pose de la stèle récemment rénovée avec l'aide des collectivités territoriales, à résister encore en gardant solidement l'enseignement reçu dans l'Evangile.

Allocution de Jean-François Zorn¹

Le 19 avril 1742 selon la tradition orale – probablement le 29² selon les archives officielles – au lieu-dit Pleis-Hort de ce col de Mouzoules où nous nous trouvons (ou *Mouzoulès* selon une prononciation plus ancienne), une assemblée de huguenots de toutes les localités du Pays vignais est venue écouter la parole de Dieu, chanter des psaumes et prier en ce Désert sous la conduite du prédicant Pomaret. Il prononce des prières pour le roi, la maison royale et les armées ; sa prédication porte sur la soumission aux autorités civiles et l'obéissance qu'on doit à Dieu. Dénoncée, l'assemblée est surprise par les dragons du roi, elle se disloque, mais douze personnes sont saisies, arrêtées, emprisonnées à Montpellier, jugées et condamnées à de lourdes peines sur lesquelles je reviendrai.

Le dimanche 19 avril 1942, deux siècles après ces événements, trois cent-cinquante protestants de ce même Pays vignais, bravant la pluie et le vent, se retrouvent au Col de Mouzoules pour évoquer l'assemblée disloquée en 1742. Le culte est conduit par le pasteur Jean Barral qui achevait son ministère à Avèze, appelé à rejoindre la paroisse de Toulon. Jean Barral avait, pour l'occasion, fait édifier en ce lieu, la stèle du souvenir dessinée par son frère André, dont nous commémorons aujourd'hui les soixante-dix ans de la pause³.

En effet, en ce dimanche 15 avril 2012, nous sommes à nouveau là, pour vivre ce culte-conférence. Membres des Eglises réformées locales du vignais, amis chrétiens ou non chrétiens, familles de descendants, témoins de l'événement de 1942, nous ravivons la mémoire de ces deux dates et recevons les questions qu'elles nous posent : 1742 et 1942, deux années terribles dont je vais rappeler la gravité. Et si 2012 est peut-être pour nous une

¹ Jean-François Zorn est professeur émérite d'histoire du christianisme à l'époque contemporaine de l'Institut Protestant de Théologie – Faculté de Montpellier.

² Je dois beaucoup d'informations concernant 1742 au site internet <beb.pagesperso-orange.fr/mouzoules/> réalisé par Bernard Barral, petit-fils du pasteur Jean Barral. Lui-même considère que c'est la date du dimanche 29 avril 1742 qui convient. Même position de Laurent Puech dans son livre : *Languedoc Protestant, XVI^e-XVIII^e siècle*, Etudes & Communications Editions, Esparon, 1997, p. 65-66.

³ Le pasteur Jean Barral est l'auteur d'une thèse de baccalauréat en théologie de la Faculté libre de théologie protestante de Montpellier soutenu en 1934 le sous le titre *Simon Lombard, Pasteur du Désert (1739-1818)*. Cette thèse qui, la même année reçut le prix de l'Histoire du Protestantisme Français, fut publiée en 1938 sous le titre *Du Désert au Réveil, Simon Lombard, pasteur du Désert* aux Editions de la Nouvelle Société d'Editions de Toulouse.

année plus sereine, tentons de recevoir les enseignements que 1742 et 1942 font résonner jusqu'à nous.

1742 : Un demi-siècle que l'Édit de Nantes a été révoqué. Peu de temps avant de mourir le 1^{er} septembre 1715, Louis XIV croyait pouvoir affirmer qu'il détenait des preuves plus que suffisantes que ceux qui avaient été de la religion prétendue réformée avaient désormais embrassé la religion catholique apostolique et romaine. Or rien n'était moins sûr. Ce pouvoir politique allié aux autorités religieuses, pas plus qu'un autre, ne pouvait, malgré les moyens de persuasion, de coercition et de répression considérables dont il disposait, obtenir le changement de la foi en passant par le changement de confession – le changement de religion disait-on à l'époque –. La preuve que ça n'était pas fait est donnée par la multiplication des textes contre la participation à des assemblées clandestines comme celle de Mouzoules ; parmi eux l'édit de 1724 du Roi Louis XV rappelle que « de tous les grands desseins que le feu Roi (Louis XIV) notre très honoré seigneur et bisaïeul a formé [...] que nous avons le plus à cœur de suivre et d'exécuter est celui [...] qu'il avait conçu d'éteindre entièrement l'hérésie dans son royaume [...] Notre premier soin a été de nous faire présenter les édits, déclarations et arrêts de conseil pour en renouveler les dispositions et enjoindre nos officiers, de les faire observer avec la plus grande exactitude ». Suivent dix-huit articles de mesures à prendre contre les réformés, le premier d'entre eux déclarant : « Défendons [...] de faire aucun autre exercice que la religion catholique apostolique et romaine [...] et de s'assembler pour cet effet en aucun lieu [...] à peine, contre les hommes, des galères [...] et contre les femmes, d'être rasées et enfermées pour toujours [...]. Ordre de livrer et de mettre à mort les prédicants »⁴.

C'est ce qui va être appliqué aux malheureuses douze personnes capturées par les dragons à Mouzoules à l'exception du prédicant Pomaret qui en réchappe : sept femmes, trois hommes, deux petites filles âgées de cinq mois et dix ans ; six sont de Bréau, cinq d'Avèze, une de Campestre : Amenés devant le juge et maire du Vigan, les adultes et l'enfant de dix ans sont interrogées séparément puis emprisonnés dans la Citadelle de Montpellier. Un premier jugement, le 23 mai 1742 les condamne à payer une lourde amende de 1500 livres. Un second jugement du 10 juin condamne les hommes « à servir pendant leur vie en qualité de forçats sur les galères de Sa Majesté », et les femmes « à être rasées et enfermées pour le reste de leurs jours dans les prisons de la Tour de Constance » à Aigues-Mortes. Le sort de chacune de ces personnes, fut cependant différent :

- Etant donné sa jeunesse, Jeanne Valette est conduite au couvent des religieuses du Verbe Incarné d'Anduze pour y être ramenée à la foi catholique. Les frais de pension devant être payés par ses parents et ceux-ci ne pouvant les acquitter, Jeanne Valette sera libérée un peu plus tard, la famille demeure dans la foi réformée.

- Anne Peyre née Treilles étant enceinte lors de son arrestation, n'est pas transférée à la Tour et demeure à la citadelle de Montpellier où elle accouche d'un enfant qui ne survit pas. Comme Isabeau Bresson née Plantier, elle abjure. Les deux femmes sont relâchées en octobre 1743.

- Les autres femmes vont finir leurs jours à la Tour : Anne Lieure dit Goutès née Falguière,

⁴ Voir ces textes dans Michel Péronnet, « Obligation catholique et monarchie française durant la période moderne », *Les Rabaut. Du Désert à la révolution*, Colloque de Nîmes (1987), Montpellier, Presses du Languedoc/Max Chaleil Editeur, 1988, p. 58.

Madeleine Nissolle née Galary, Isabeau Combernous née Amat, Jeanne Navas née Bouguès et Jeanne Randon née Mahistre. Ces quatre dernières sont vraisemblablement décédées dans les derniers mois de 1745, victimes d'une épidémie, Anne Lieure dit Goutès, elle, meurt en 1760 ou 1761.

- Anne était entrée à la Tour avec sa fille Catherine, âgée de cinq mois. Elle devint l'amie intime de Marie Durand qui s'attacha à Catherine, lui apprenant à lire et l'aidant à grandir dans la foi. Anne voulait que sa fille sorte de la Tour, ce qui fut possible en 1756, elle avait donc quatorze ans. La longévité, la filiation et la fidélité de Catherine méritent qu'on s'y arrête un moment. De retour à Bréau, son village d'origine, Catherine vécut au milieu des siens puis se maria avec Pierre Causse, négociant en bas à Ganges, avec lequel elle eut cinq enfants. Un témoignage de la fin du XIX^e siècle du pasteur Martin de Ganges relate l'estime générale dont jouissait Catherine Causse, notamment de la sérénité de sa foi et de son sang froid lors des événements de la Terreur blanche qui sévit dans le Languedoc en 1815 où Catherine fit face aux insultes⁵. Elle mourut peu de temps après. Le pasteur Jean Barral est l'un des descendants de Catherine et je salue Jacques Barral son fils et son épouse Rachel, son petit fils Bernard Barral, d'autres membres de la famille encore, présents parmi nous.

- Quant aux trois hommes, André Lieure dit Goutès époux d'Anne, Isaïe Combernoux époux d'Isabeau et Pierre Brouilhet, ils avaient été conduits enchaînés au bagne de Marseille le 5 octobre 1742 d'où ils devaient embarquer sur une galère. L'épreuve de ce voyage fut telle que peu de temps après leur arrivée à la prison de Marseille, tous trois moururent à vingt jours d'intervalle.

Si j'ai évoqué les noms de ces douze personnes saisies à Mouzoules, montré brièvement la diversité de leurs parcours et de leur destin, c'est pour faire mémoire de ce que des femmes et des hommes comme nous ont subi et comment ils ont réagi. On devine, dans la résistance des uns, la foi qui les animait, alors qu'on ne sait pratiquement rien de celles et de ceux qui ont rapidement disparu, de blessures, de maladies et de chagrin. Quant à celles et ceux qui ont abjuré, gardons-nous de les juger, d'abord parce qu'on ne peut pas lire dans les consciences de ces soi-disant renégats surtout qu'on sait comment étaient obtenus les aveux dans le contexte de persécution qui sévissait alors.

C'est sur ce contexte que je voudrais conclure ces quelques mots relatifs à l'assemblée de Mouzoules de 1742. La première moitié du XVIII^e siècle a été désignée par l'historien Emile Léonard comme « premier Désert héroïque ». Après une période de résistance avec ses inévitables excès, qui se manifestent sur le plan politique par la Guerre des Camisards et sur le plan religieux par le prophétisme, les protestants français aspiraient depuis la mort de Louis XIV, à la restauration de l'Eglise réformée. Les assemblées publiques comme celle de Mouzoules, la tenue des premiers synodes nationaux, la création d'un séminaire à Lausanne pour former les pasteurs français, tout cela supposant le soutien des protestants de l'étranger, notamment ceux du Refuge, sont autant de signes de ce désir de paix, d'unité retrouvée, de vitalité nouvelle des protestants français. Ces signes vont évidemment inquiéter les autorités politiques et religieuses et la répression va se renforcer pendant de nombreuses années avant de diminuer enfin au moment où, souhaitant qu'advienne un « second Désert », les protestants français aspireront cette fois-ci à l'avènement de la

⁵ J.T. Martin, pasteur à Ganges, « La fille d'Anne Goutez, Catherine Goutez, épouse Pierre Causse », *La Dordogne*, Décembre 1893.

tolérance⁶.

1942 : Sans se répéter jamais, l'histoire n'en est pas moins jalonnée d'événements où l'on retrouve conjoints, le désir de vivre libre, l'intolérance et la répression. En 1942, la France est en guerre contre l'Allemagne comme le reste des nations alliées. Certains protestants sont, au même titre que certains autres citoyens français, que certains autres chrétiens, catholiques particulièrement, engagés dans la Résistance contre le régime nazi qui a mis le feu au monde. Les protestants français ne sont plus persécutés dans le pays, ce sont les Juifs qui le sont dans toute l'Europe par le régime nazi associé aux autres régimes totalitaires du continent. Dès 1933 avec l'avènement d'Hitler en Allemagne et à compter de 1940 avec celui de Pétain en France, ces régimes ont tenté d'associer les chrétiens à leur entreprise de révolution nationale. Les chrétiens les plus conscients savaient, dès 1933, que l'extermination des juifs était dans le programme de cette funeste révolution.

Nul doute que les protestants français qui s'engagèrent dans la Résistance le firent en se souvenant de la persécution dont ils avaient été eux-mêmes l'objet aux XVII^e et XVIII^e siècles. La première déclaration publique d'une instance chrétienne en France sur le sujet que nous connaissons, celle de la Fédération Protestante de France, date du 4 avril 1933 et s'adresse au grand rabbin de Paris. Elle dit ceci : « Le Conseil de la FPF, réuni aujourd'hui pour la première fois depuis qu'a commencé, pour vos coreligionnaires d'Allemagne, une ère de grande souffrances, me prie de vous assurer que les protestants français s'unissent de tout cœur à l'indignation de leurs compatriotes israélites et à la détresse d'un fanatisme odieux. Les fils spirituels des Huguenots tressaillent d'émotion et de sympathie chaque fois qu'une minorité religieuse est persécutée et ils savent trop ce que le christianisme et, particulièrement, les Eglises de la Réforme, doivent aux prophètes qui ont frayé la voie de l'Évangile pour ne pas se sentir meurtris des coups qui frappent les fils d'Israël. Nous avons la certitude, dont je tiens à vous faire part, que toutes nos Eglises, au cours de la semaine sainte, s'uniront dans une fervente intercession pour les Israélites d'Allemagne (signé Marc Boegner) »⁷.

Ce n'est ni le lieu ni le temps de relater toutes les démarches, tant des Eglises protestantes que des personnalités comme les pasteurs Marc Boegner et André-Numa Bertrand en faveur des juifs tout au long de la guerre. Je veux seulement attirer notre attention sur le contexte du culte d'inauguration de la stèle du Mouzoules, le 19 avril 1942. Depuis un an, les mesures anti-juives s'étaient multipliées en France : création du Commissariat général aux questions juives, ordonnances restrictives du Commandement militaire allemand en France, deuxième lois sur le statut des juifs, rafles, mise en place des camps d'internement et de concentration, début des déportations massives. Tout cela, de plus en plus de laïcs et de pasteurs le savent et s'engagent soit dans une résistance spirituelle soit dans une résistance politique au maquis, les deux allant souvent de pair. En septembre 1941, seize théologiens dont trois laïcs s'étaient réunis à la communauté de Pomeyrol. Dans des thèses devenues célèbres, ils élevaient une solennelle protestation « contre tout statut rejetant les juifs hors de la communauté humaine »⁸. Et puis, le 18 avril 1942, la veille du rassemblement de Mouzoules, un nouveau cabinet était formé à Vichy avec Pierre Laval comme chef du gouvernement et René Bousquet comme secrétaire général à l'Intérieur. Le même jour, le

⁶ Sur les notions de « Désert » voir : Emile Léonard, *Histoire générale du protestantisme*, T. III, Déclin et renouveau (XVIII^e-XX^e siècle), Paris, PUF, 1964, p. 59-70.

⁷ Registre des procès-verbaux des séances de la FPF du 4 avril 1933, p. 99-100. Texte communiqué par Pierre Bolle à Fadiev Lovski, « Les protestants français et l'antisémitisme », dans André Encrevé et Jacques Poujol, *Les protestants français pendant la seconde guerre mondiale*, Actes du colloque de Paris, 19-21 novembre 1992, Supplément au Bulletin de la SHPF, n°5, T. 140, 1994, p.119.

⁸ Voir le texte complet des thèses de Pomeyrol dans Pierre Bolle et Jean Godel (dir), *Spiritualité, théologie et résistance*, Colloque de Biviers (1984), Grenoble, Presse Universitaires de Grenoble, 1987, p. 151 et s.

général De Gaulle faisait une de ses plus virulentes déclarations sur les ondes de la *BBC*: « Le devoir de chaque Français, le devoir de chaque Française, est de lutter activement par tous moyens en son pouvoir à la fois contre l'ennemi lui-même et contre les gens de Vichy qui sont les complices de l'ennemi. À ces gens-là, comme à l'ennemi, les Français ne doivent rien, excepté de les chasser et, en attendant, de saboter leurs ordres et de haïr leurs figures. La libération nationale ne peut être séparée de l'insurrection nationale »⁹.

Un culte n'est pas un rassemblement politique, mais en plein air, comme à Mouzoules, la prise de parole d'un pasteur est publique. Cette parole ne peut éviter de se référer à cette actualité dramatique. Mais le pasteur Barral qui est en charge de la prédication ne peut pas parler ouvertement de cette actualité, ses paroles nous la laisse cependant deviner. Nous ne disposons pas du texte de sa prédication, mais dans *Le Messager des Cévennes* de mai 1942, Jean Barral relate l'événement et se livre : « Recueillis [...] en un geste de piété filiale à l'honneur de leurs ancêtres, les protestants du pays viganais écoutent. Du désert cévenol [...] un appel monte à eux, l'appel renouvelé des anciens prêches qui exhortaient leurs pères à aimer et servir la patrie, mais à rester fidèles avant tout à la parole de Dieu, inébranlables dans leur foi et fervents dans leur culte, courageux dans l'adversité, inflexibles dans les tourments de la persécution. Aujourd'hui, comme autrefois – ils l'ont compris – l'Esprit du Désert veut souffler. Il soufflera sur eux plus fort que les vents déjà violents de l'idolâtrie et du paganisme ! »¹⁰. Tout le monde pouvait comprendre !

Quelques jours après cette assemblée de Mouzoules, le 22 avril 1942, se tenait à Valence le synode national de l'Eglise réformée de France de la zone non-occupée. Un message est adressé aux fidèles de l'Eglise. Il affirme que « si Dieu a préservé de la ruine l'Eglise réformée pendant plus de deux siècles de persécution, c'est pour qu'elle annonce l'évangile de la consolation et du salut [...]. C'est aujourd'hui sur ce terrain de la fidélité à son message qu'elle doit rester inébranlable. Revêtez-vous donc de armes de Dieu. L'Eglise a reçu de Lui le mot d'ordre de résister à l'assaut de toute doctrine et de toute idéologie, de toute menace et de toute promesse qui porterait atteinte à l'enseignement de la Bible »¹¹.

Et enfin, autre témoin de cette assemblée de Mouzoules, le pasteur Marc Benoît en poste à Aulas-Arphy-Bréau. Dans le compte-rendu de l'assemblée générale de l'Eglise du 5 juillet 1942, il écrit, en référence aux événements de la guerre, que l'Eglise doit être un corps d'amis qui s'aiment, se soutiennent et s'encouragent réciproquement. Il le voit dans la réunion dans la paroisse, des Unionistes, des Cadettes, des chefs et cheftaines et des monitrices, réunion que le pasteur Boegner avait sollicitée au lendemain de la signature de l'Armistice de 1940 à travers la fondation du Conseil protestant pour la jeunesse. « Ce sera là, écrit le pasteur Benoît, un symbole de ce que nous voulons faire dans l'Eglise : une œuvre. L'Eglise n'est pas seulement un abri ou un sanctuaire. Elle est aussi une école, un atelier, une brigade ». Evoquant « la belle réunion de commémoration de l'assemblée de Mouzoules organisée par M. Barral et l'inauguration du monument commémoratif de l'assemblée de 1742 », il finit ainsi son rapport ainsi : « Les temps deviennent aussi durs qu'ils le furent en ce temps. On parle à nouveau d'exil, d'emprisonnement, de misère, de persécution... Levons-nous à la hauteur de nos pères. Notre foi demeure-t-elle sur le rocher inébranlable ? Serons-nous, en un mot, "chrétiens" »¹²?

⁹ Voir le texte complet de l'allocution du général de Gaulle à la *BBC* sur le site : <http://www.mediaslibres.com/tribune/post/2009/04/15/Discours-de-Gaulle-Avril-1942#18avril1942>.

¹⁰ Jean Barral, « Prêche au Désert cévenol », *Le Messager des Cévennes*, Bulletin fraternel des Eglises protestantes de la région du Vigan, Mai 1942, p. 1-2.

¹¹ Eglise réformée de France, XXXV^e synode national tenu à Valence du 21 au 23 avril 1942, « Message du synode aux pasteurs et aux fidèles de l'Eglise réformée de France », Cahors, Coueslant, p. 27-28

¹² Assemblée générale de l'Eglise réformée d'Aulas-Arphy-Bréau, 5 juillet 1942, *Registre des séances du Conseil presbytéral*.

Nous avons recueilli dernièrement le témoignage du fils du pasteur Benoît : des enfants juifs étaient cachés dans le presbytère d'Aulas, et dans bien d'autres aussi sans doute...

2012 : S'il y a deux enseignements constants à retenir des événements dramatiques des années 1742 et 1942 que nous avons relatés, c'est premièrement le soin qu'ont mis les pasteurs à rappeler aux chrétiens leur double citoyenneté : le chrétien est citoyen du monde, il respecte les autorités même quand celles-ci sont défailantes, c'est pourquoi en 1742, ils priaient pour le roi Louis XV comme en 1942 ils priaient pour le maréchal Pétain, l'autorité des hauts magistrats venant de Dieu. Mais c'était pour mieux rappeler à ces autorités, si elles voulaient bien l'entendre, que le chrétien est aussi citoyen du ciel. A ce titre obéir à Dieu seul signifie qu'aucun pouvoir sur terre ne peut se substituer à Lui, non que Dieu veuille diriger lui-même les affaires des hommes, mais que ces affaires doivent être conduites par les hommes dans la justice et dans la tolérance.

Le deuxième enseignement est que si l'Eglise réformée a connu jadis l'adversité de la part de l'Eglise catholique et si la France a connu naguère l'inimitié de l'Allemagne, aujourd'hui l'Eglise catholique est une Eglise sœur de la notre et l'Allemagne un pays frère du notre. Cette paix retrouvée fut chère payée en matière religieuse et politique, nous en goûtons d'autant mieux les fruits. C'est pourquoi à la justice et à la tolérance qui doivent guider nos actions, ajoutons leur la couronne de la paix.